

CHARTRE D'ENGAGEMENT ASSOCIATIVE

EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

La Ville des Sables d'Olonne représentée par M. Yannick MOREAU, en sa qualité de Maire, par M. Alain BLANCHARD, en sa qualité d'Adjoint au Maire délégué à la Vie Associative, et par Mme Frédérique GUAY, en sa qualité de Conseillère municipale déléguée en charge des manifestations associatives,

et

L'Association Sports Nautiques Sablais dont le siège social est situé, 125 Place Jean David Neau – 85100 Les Sables d'Olonne, représentée par Monsieur Bernard DEVY en sa qualité de Président, dûment mandaté,

s'engagent à œuvrer ensemble dans une démarche de développement durable visant à améliorer la prise en compte de la préservation de l'environnement.

La présente charte définit les modalités de cet engagement mutuel et de ce travail en commun.

PREAMBULE :

Les 700 associations sablaises et les milliers de bénévoles qu'elles rassemblent sont le cœur battant de la vitalité et une part essentielle de ce qui fait la qualité de vie de notre belle cité balnéaire. Leur dynamisme est un élément central pour faire des Sables d'Olonne la ville rêvée à la mer que nous cherchons collectivement à bâtir.

A l'image de plusieurs initiatives portées par la ville des Sables d'Olonne comme le plan forêt 2050, c'est l'ensemble des domaines d'activité qui prennent place sur le territoire sablais qui doivent intégrer une meilleure appréhension, compréhension et protection de l'environnement remarquable dont nous avons la chance de bénéficier.

L'aspect naturel préservé de notre territoire est un atout majeur de notre ville, forte de ses 1181 hectares de forêt domaniale, ses 1400 hectares de marais et de ses 13 km de plage naturelle, autant de lieux exceptionnels qui abritent également une faune et une flore aussi précieuses que remarquables.

Plus qu'ailleurs, nous devons donc œuvrer de manière collégiale pour préserver du mieux possible notre environnement, ce socle de notre vie quotidienne et de notre avenir.

Parce que nous n'héritons pas la terre de nos ancêtres, mais que nous l'empruntons à nos enfants, il est de notre responsabilité commune de prendre soin de ce bien précieux qui nous est confié et que nous avons le devoir de passer aux générations futures dans les meilleures conditions possibles.

Depuis 2019, les associations sportives sont d'ores et déjà invitées à faire un état des lieux de leurs actions en matière de développement durable à travers le dossier de demande de subvention déposé chaque année auprès de la Ville et/ou de l'Agglomération.

Celui-ci recense les opérations menées, ainsi que les indicateurs de suivi et de coûts associés, permettant à l'association de formaliser ses actions et à la collectivité de les appréhender.

La Ville des Sables d'Olonne s'attache également à accompagner les associations en matière de transports collectifs en mettant à disposition des minibus.

De plus, lors des événements sur le territoire des Sables d'Olonne, l'Agglomération met à disposition des bacs de collecte de déchets, aussi bien pour les emballages que les déchets ménagers, incitant ainsi les associations à trier.

Pour les associations sportives et nautiques, l'Office du Sport Sablais s'inscrit également dans la dynamique, en proposant son expertise aux clubs à travers la Commission Développement Durable, et en encourageant la mutualisation des moyens des associations.

L'objet de la présente charte est de proposer à toutes les catégories d'associations sablaises d'engager positivement et de manière constructive les bases d'une action durable en faveur de la préservation de notre environnement dans tous les domaines d'intervention qui sont les leurs.

Signataires de cette charte, la Ville des Sables d'Olonne et l'association mentionnée s'engagent à travailler ensemble dans la définition des thèmes sur lesquels elles souhaitent œuvrer pour l'amélioration de la prise en compte de la protection de l'environnement dans le cadre des activités de l'association.

Les quatre thématiques envisagées dans la présente charte sont les suivantes :

- la gestion des déchets,
- l'organisation des transports,
- la consommation des énergies,
- le développement de l'éco-communication.

Dans le cadre de sa mission de soutien à la vie associative, la Ville des Sables d'Olonne accompagnera l'association dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions visant à accomplir les objectifs qu'elles décideront de se fixer.

Les objectifs et les actions mentionnés ci-après sont des pistes non exhaustives qui pourront faire l'objet d'ajouts ultérieurs.

ARTICLE 1 - VERS UNE MEILLEURE GESTION DES DÉCHETS

La Ville des Sables d'Olonne souhaite inciter les associations à éviter en amont tous les déchets qui peuvent l'être. C'est avec l'engagement de tous que les associations peuvent réduire et mieux gérer leurs déchets par des gestes simples, et ainsi réduire la pollution environnementale.

Actions Principales :

- Instaurer le tri sélectif et le recyclage des déchets
- Mettre en place des outils de sensibilisation auprès de ses adhérents

ARTICLE 2 – DES TRANSPORTS MIEUX PENSÉS POUR MOINS D’IMPACT SUR L’ENVIRONNEMENT

Se rendre à pied ou à vélo pour les entraînements, favoriser le covoiturage pour se rendre à ses activités, le transport est considéré comme le facteur principal de pollution, à la fois au niveau du fonctionnement général qu’au niveau d’événements organisés ponctuellement par une association.

Réduire ses déplacements et recourir aux nouvelles mobilités sont autant d’enjeux de santé publique et de qualité de vie.

Actions principales :

- Inciter les usagers à repenser leur mode de déplacement
- Privilégier les déplacements doux
- Inciter les adhérents aux moyens de transport collectif

ARTICLE 3 – LIMITER SA CONSOMMATION D’ÉNERGIES POUR PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES DE LA PLANÈTE

Comme pour toute activité humaine, le fonctionnement quotidien d'une association, comme l'organisation d'un événement, a un impact direct sur les ressources énergétiques naturelles : consommation et pollution de l'eau, d'électricité, de carburants, émission de gaz à effet de serre, ...

L'enjeu est d'agir pour réduire au maximum cet impact.

Les actions principales :

- Mettre en place des actions d'économie d'énergie et sensibiliser le public
- Mettre en place des actions en faveur de la réduction de consommation en eau et sensibiliser le public

ARTICLE 4 – PASSER DE LA COMMUNICATION A L’ECO-COMMUNICATION

La communication génère rapidement une quantité importante de déchets si elle n’est pas méticuleusement étudiée en amont de l’organisation d’un événement.

De multiples événements sont organisés par le monde associatif et cela attire un nombre considérable de participants.

Il est donc indispensable aujourd’hui de réfléchir à de nouvelles stratégies de communication dans le but de réduire les impacts sur l’environnement.

L’ADEME (Agence de la transition écologique) décrit l’éco-communication comme suit :

« éco-communiquer, c’est réduire les impacts sur l’environnement des métiers de la communication ; réduire la consommation de ressources naturelles, limiter l’usage de produits dangereux, produire moins de déchets.

La mise en œuvre de ces 4 thématiques doit permettre de faire évoluer nos comportements pour toujours mieux préserver notre cadre de vie.

Aux Sables d'Olonne, le 09/03/2022

**Pour L'Association,
Sports Nautiques Sablais
Bernard DEVY**



Président

**Pour la Ville des Sables d'Olonne,
Pour le Maire et par délégation,
Alain BLANCHARD**



**L'Adjoint délégué à la Vie
Associative,**

ANNEXE CHARTE

GUIDE DES BONNES PRATIQUES ET DES ACTIONS CONCRÈTES

ARTICLE 1 - VERS UNE MEILLEURE GESTION DES DÉCHETS

VERS UNE MEILLEURE GESTION DES DECHETS		
OBJECTIFS	ACTIONS	EXEMPLES DE BONS GESTES
Mener une politique de prévention des déchets	Limiter l'utilisation des nappes et serviettes en papier	Préférer les nappes en tissu
	Remplacer les gobelets jetables	Inviter à venir avec sa propre gourde
	Limiter un maximum les bouteilles d'eau en plastique	Installer des fontaines à eau ou mettre à disposition des carafes d'eau
	Minimiser l'utilisation du papier	Imprimer sur les deux faces du papier Réutiliser en brouillon des papiers déjà imprimés sur 1 face Dématérialiser
Lutter contre le gaspillage alimentaire et limiter les emballages et suremballages	Anticiper les quantités réellement nécessaires	Prévoir le nombre de boissons, repas et collations via un formulaire d'inscription
	Remplacer les portions individuelles sous plastiques types barres de céréales ou gels énergétiques	Acheter des fruits secs, gâteaux ou chocolat etc.....
	Favoriser les conditionnements collectifs, ainsi que le vrac	Faire reprendre les denrées non périssables non utilisées par les fournisseurs Négocier avec les fournisseurs, ou comment anticiper l'emballage autour des produits
Sensibiliser au tri Ou comment Déployer une « stratégie poubelles »	Nécessité de proposer des points de tri visibles Et en nombre suffisant	Les points de collecte doivent être placés à des endroits stratégiques (près du buffet) L'affichage des consignes de tri doit être clair (utiliser un code couleur par exemple)
Collecter les objets réutilisables Ou comment Récupérer ce qui peut l'être à la fin de l'événement	Chaque objet récupéré représente une petite économie pour l'événement suivant	Ne pas procéder à une distribution automatique mais mettre à disposition des participants. À la sortie de l'événement, disposer des bacs de récupération

Pour les manifestations	Demander la juste quantité de matériel	Maîtrise des ressources
	Utiliser des marquages au sol temporaires à base de peinture biodégradable	
Privilégier les achats reconditionnés ou réutilisables	Acheter du matériel informatique ou bureautique reconditionné	
	Mettre en place des bourses d'échange de matériel	
	Pour les associations culturelles ou artistiques, réduire ou réutiliser décors et costumes	Privilégier des décors et des costumes réutilisables.

ARTICLE 2 - DES TRANSPORTS MIEUX PENSÉS POUR MOINS D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

LES TRANSPORTS, UN DES CHALLENGES DU MONDE ASSOCIATIF EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE		
OBJECTIFS	ACTIONS	EXEMPLES DE BONS GESTES
Adopter un mode de déplacement plus écologique	Se déplacer en covoiturage, transports en commun, vélo	Organiser le covoiturage au sein de l'association (via plateforme ou non)
Optimiser l'organisation des réunions de travail	Proposer des réunions en visioconférence	
limiter l'impact carbone dans le fonctionnement général de l'association...	Privilégier des transports doux	Vélo, pédibus ou marche
	Privilégier le transport collectif ou partagé	- covoiturage - bus collectif - minibus
	Utiliser des véhicules hybrides ou électriques	Ex : Trottinette électrique
	Trouver des hébergements à proximité du lieu de la manifestation ou de la compétition	
... et en matière d'organisation d'un événement	Informersur les lignes de transports collectifs existants	
	Informersur les circuits cyclables	
	Mettre en place des navettes	Quand c'est possible Pratiquer la gratuité navettes + parking
Favoriser l'accès aux personnes à mobilité réduite	S'assurer de l'accès des personnes à mobilité réduite aux moyens de transport	
	Faciliter l'accès sur place	Prévoir un accompagnateur, un aménagement du site, etc...

ARTICLE 3 – LIMITER SA CONSOMMATION D'ÉNERGIE POUR PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES DE LA PLANÈTE

S'ENGAGER A REDUIRE SA CONSOMMATION D'ENERGIE POUR PRESERVER LES RESSOURCES NATURELLES		
OBJECTIFS	ACTIONS	EXEMPLES DE BONS GESTES
Informer et communiquer sur la maîtrise de l'énergie et la gestion de l'eau	Promouvoir l'utilisation raisonnée des douches, pour économiser l'eau potable et l'énergie nécessaire à faire chauffer l'eau	Rappeler aux adhérents de fermer l'eau après l'utilisation des installations Avertir le responsable des locaux en cas de fuites constatées
Mener un contrôle actif sur l'utilisation de l'eau		Vérifier avant de quitter les locaux qu'aucun robinet (ou chasse d'eau) ne coule encore
Réduire l'utilisation de l'eau pour l'entretien	Respecter les dosages préconisés pour les produits d'entretien	Utilisation de produits possédant un écolabel officiel (écolabel européen...) pour le nettoyage du site ou des équipements
Réduire la consommation en électricité	Eteindre tous les éclairages	Vérifier dans les locaux occupés que toutes les lumières sont éteintes en partant
		La commune met en place une programmation automatique d'éclairage
	Exploiter un maximum la lumière naturelle	
Réduire la consommation de chauffage	Eviter de surchauffer les salles	En période d'hiver, maintenir les portes et sas d'entrée fermés
	Eviter les relances de chauffage	Laisser un fonctionnement minimum (fonction hors gel) pour éviter les pics de consommation au moment de relancer le chauffage
	Ne pas oublier de fermer les fenêtres et les volets	
Réduire son impact sur les ressources	Ne pas laisser le matériel en veille	Eteindre le matériel informatique

naturelles en matière informatique et bureautique dans le fonctionnement général...		(ordinateur, imprimante, photocopieur)
	Se munir d'un moteur de recherche éco responsable	Alternative à "google" : - Ecogine (créé par des étudiants de Polytech'Nantes en 2008, moteur de recherche associatif, redistribution des revenus à des associations à but environnemental) - Ecosia (cause environnementale) - Lilo (redistribution des revenus) - Qwant (protection des données personnelles)
	Eviter de stocker trop de données	Supprimer les dossiers inusités et les courriels
... dans l'organisation d'un événement	Privilégier du matériel son et lumières peu consommateurs en énergie	Eclairage de scène à LED.
	Utiliser moins de transport	Par ex: utiliser moins de matériel
	Réduire sa consommation d'eau	En installant des toilettes sèches, ou de faibles consommation en eau, plutôt que des WC chimiques

ARTICLE 4 - PASSER DE LA COMMUNICATION A L'ECO-COMMUNICATION

PASSER DE LA COMMUNICATION A L'ECO-COMMUNICATION		
OBJECTIFS	ACTIONS	EXEMPLES DE BONS GESTES
Déterminer le support de communication le plus pertinent (papier ou numérique)	<p>=> Proposer la dématérialisation pour les informations qui n'auront pas besoin d'être consultées plusieurs fois</p> <p>=> Proposer un support papier labellisé ou certifié pour des informations précises (plan, planning...etc).</p>	<p>. Privilégier des grandes affiches en noir et blanc (éviter les flyers et les envois postaux)</p> <p>. Penser à concevoir les documents papiers pour qu'ils soient réutilisables (pas de date...)</p>
Limiter les impressions papier	<p>=> Evaluer la cible de la communication écrite (nombre de personnes, zones géographiques de diffusion)</p> <p>=> Privilégier la dématérialisation (envoi par voie électronique)</p> <p>=> Favoriser une signalétique responsable</p> <p>=> Créer un site internet pour l'association afin d'apporter un maximum d'information dématérialisée sur le fonctionnement général ou sur un événement précis.</p> <p>=> Utiliser la méthode du cleantag (marquage au pochoir réalisé en découpant le sol avec un nettoyeur haute pression) - aucune peinture.</p> <p>=> Proposer des inscriptions en ligne</p>	<p>. Imprimer en nombre nécessaire seulement.</p> <p>. Concevoir des documents sur une seule page afin de limiter et gérer au mieux une éventuelle impression</p> <p>. Utiliser des supports intemporels (sans date et pérenne) type kakemonos, bâches.</p> <p>. Concevoir des documents permettant une lisibilité optimale à l'écran</p> <p>. Nettoyer les sols et les trottoirs en créant des campagnes de communication créatives et respectueuses de l'environnement</p> <p>. Utiliser la fonction "aperçu" avant impression pour éviter les erreurs</p>
Choisir son support d'impression	<p>=> Utiliser du papier éco-labellisé ou recyclé</p> <p>=> Optimiser le recto/verso</p> <p>=> Adapter les documents aux formats standards afin d'éviter les pertes lors de la découpe</p> <p>=> Penser à une signalétique adaptée aux personnes handicapées</p> <p>=> Eviter les aplats de couleurs et les surlignages excessifs</p>	<p>. Privilégier un papier léger (grammage raisonnable, de fabrication locale).</p> <p>. Bien doser sa commande</p> <p>. Imprimer les documents non officiels sur du papier brouillon</p> <p>. Notamment pour les personnes déficientes visuelles</p> <p>. Préférer les impressions en noir et blanc plutôt qu'en quadrichromie</p>

Développer une impression responsable	<p>=> Mutualiser l'utilisation d'une imprimante</p> <p>=> Prévoir le recyclage ou le rechargement des cartouches</p> <p>=> Collaborer avec un imprimeur « responsable » (certification ISO 140001, marque Imprim'Vert)</p>	<p>. Utiliser la fonction d'économie d'encre de l'imprimante</p> <p>. Utiliser des encres à base végétale ou à l'eau</p> <p>. Indiquer sur les documents « ne pas jeter sur la voie publique, recyclez-moi »</p>
Diffuser raisonnablement les documents	<p>=> Cibler précisément les destinataires des documents</p> <p>=> Mise à jour régulière de la base de données pour éviter les retours</p> <p>=> Afficher uniquement sur les endroits et supports prévus à cet effet</p>	<p>. Former les personnes qui diffuseront les tracts au préalable pour éviter une distribution inutile et inappropriée</p> <p>. Faire appel à une société de distribution</p>
Bénéficier d'une assistance utile et solidaire	<p>=> Convier sur le projet des élèves d'écoles de secrétariat, de graphisme, de journalisme, de communication</p> <p>=> Se faire aider par les résidents des ESAT (établissement et service d'aide par le travail) et/ou des résidents des maisons de retraite pour les mises sous pli par exemple</p>	<p>. Idéalement, choisir des écoles localement implantées</p> <p>. Favoriser le lien social et l'entraide</p>
Choisir ses objets promotionnels	<p>=> Opter pour des cadeaux pertinents et sans emballage.</p> <p>=> Supprimer les goodies</p> <p>=> Privilégier les cadeaux dématérialisés</p> <p>=> Ou des cadeaux locaux, réutilisables, de bonne qualité</p>	<p>. S'engager en supprimant la récompense ! (<i>faites un geste pour la planète, « visez le podium pas la médaille »</i>)</p> <p>. Opter pour des échauffements sponsorisés (une entreprise sponsorise), un discours d'encouragements de grands sportifs, des massages, des abonnements en salles de sport...</p> <p>. Denrées alimentaires, vin, fruits et légumes frais. (éviter les fleurs coupées)</p>
Adapter le règlement à l'événement	<p>=> Inciter les participants à un événement à minimiser le volume de déchets</p> <p>=> Interdiction stricte d'abandonner des déchets sur le sol</p> <p>=> Intégrer une clause dans le règlement stipulant l'interdiction formelle de plusieurs actions</p>	<p>. Sous peine de disqualification par exemple</p> <p>. Interdiction de distribuer des goodies</p>
Collecte et valorisation des déchets	<p>=> Prévoir le recyclage ou la réutilisation des kakémonos, bâches...</p>	<p>. Prévoir bacs de collecte papier/carton sur lieu de l'événement</p> <p>- Penser à retirer toute la signalétique à la fin de la manifestation</p>